

Commission 3. (NOTATIONS)

La Commission décide de demander à l'Assemblée Générale d'adopter la liste des notations conformément au tableau indiqué dans le rapport (voir pages 345-355).

Commission 4. (ÉPHÉMÉRIDES)

1. Que l'Union recommande la publication des Éphémérides nationales principales au moins deux ans avant la date de leur utilisation.

2. Qu'on adopte pour la constante de Gauss, la valeur:

$$k = 0.01720\ 20989\ 5000$$

l'unité de temps étant le jour solaire moyen pour 1900.0.

3. Que l'Union apprend avec plaisir que les tables à huit décimales des valeurs naturelles des quatres fonctions trigonométriques principales, calculées de seconde en seconde d'arc par le professeur Peters et le Dr Comrie seront publiées par le Gouvernement Allemand. En considération de l'intérêt qu'il y a à avoir des tables à sept décimales aussi bien qu'à huit, et de l'emploi beaucoup plus fréquent qui en serait fait, il est instamment demandé au Gouvernement Britannique d'entreprendre la publication des tables correspondantes, calculées par les mêmes auteurs.

Commissions 4, 8 et 20

1. Qu'à partir du commencement de 1940, les positions des étoiles employées pour la détermination du temps ou en relation avec les signaux horaires soient basées sur le système FK 3.

2. Les catalogues stellaires donnent, en plus de la précession annuelle, la variation dite séculaire, c'est-à-dire la variation en un siècle de la précession annuelle. Il est recommandé qu'à l'avenir les catalogues stellaires pour l'équinoxe de 1950.0 donnent le second terme du développement en série selon les puissances du temps (où T est exprimé en siècles) sous la même forme que celle actuellement adoptée pour le troisième, à savoir:

$$\frac{1}{6} \frac{d^3\alpha}{dT^3} \text{ et } \frac{1}{6} \frac{d^3\delta}{dT^3}$$

de sorte que la série devienne:

$$\alpha = \alpha_0 + \frac{d\alpha}{dT} T + \frac{1}{2} \frac{d^2\alpha}{dT^2} T^2 + \frac{1}{6} \frac{d^3\alpha}{dT^3} T^3,$$

$$\delta = \delta_0 + \frac{d\delta}{dT} T + \frac{1}{2} \frac{d^2\delta}{dT^2} T^2 + \frac{1}{6} \frac{d^3\delta}{dT^3} T^3,$$

et, par suite:

$$\frac{1}{2} \frac{d^2\alpha}{dT^2} = 50v_\alpha \text{ et } \frac{1}{2} \frac{d^2\delta}{dT^2} = 50v_\delta.$$

3. Il est instamment demandé que les auteurs de catalogues stellaires fixent clairement, par une formule reproduite au bas de chaque page, la forme sous laquelle les termes de précession sont donnés.

4. On a discuté la résolution suivante, adoptée par l'Assemblée Générale au Congrès de Paris: "Il est demandé aux Commissions 4, 8 et 20 d'étudier s'il est recommandable de rétablir, en astronomie de position, le terme de l'aberration annuelle dépendant de l'excentricité de l'orbite terrestre et d'en rendre compte au prochain Congrès de l'Union." Il a été décidé que la pratique actuelle de négliger le terme en question doit être continuée, en ce qui concerne les positions d'étoiles.